PARLEMENT
DE WALLONIE

COMMUNIQUÉ

# Bureau

## Jeudi 19 mars 2026

En sa réunion de ce jour, le Bureau a examiné des points pour lesquels il a pris les décisions suivantes :

Finances

Le Bureau a pris acte du rapport du Receveur de la Direction financière du Parlement de Wallonie pour l'exercice budgétaire 2025.

Marchés publics

Le Bureau a décidé de passer un marché public par procédure négociée directe avec publication préalable ayant pour objet l'organisation de formations linguistiques au bénéfice des membres et du personnel du Parlement.

Le Bureau a décidé de passer un marché public par procédure négociée directe avec publication préalable ayant pour objet la mise en conformité et la maintenance des installations de détection incendie des bâtiments du Parlement.

Le Bureau a décidé de passer un accord-cadre par procédure négociée sans publication préalable ayant pour objet des services de traiteurs et réceptions pour les événements du Parlement.

Le Bureau a décidé de passer un marché public par procédure négociée sans publication préalable ayant pour objet la diffusion en direct des séances de questions, de débats et de la cérémonie officielle des Fêtes de Wallonie.

Organisation

Le Bureau a marqué son accord sur la participation de deux parlementaires et d'un fonctionnaire du Greffe à la réunion de la Commission 3 « Transports et communication » du Conseil parlementaire interrégional (CPI) le mercredi 25 mars 2026 à Sarrebruck (Allemagne) sur le thème « La conduite autonome dans la Grande Région ».

Le Bureau a adopté le calendrier indicatif des activités parlementaires pour la session 2026-2027.